



Porté par le GES Air Services depuis 2010, et avec le Coorace depuis 2016.

**Public cible :**  
Salariés en insertion et entreprises (en particulier TPE-PME) d'un même territoire.

**Objectifs de l'innovation :** **Lutter contre les carences de recrutements** dans les entreprises du secteur marchand, professionnaliser les SIAE sur l'expertise RH et valoriser les compétences mobilisables des **salariés en insertion** dans une perspective de GPEC territoriale.

**Valeur ajoutée de l'innovation :** En identifiant finement les compétences des salariés en insertion et les compétences mobilisées sur les postes en entreprises, les porteurs de la méthodologie VITA sont en mesure d'apporter des « conseils RH » aux entreprises et de leur proposer d'**optimiser leur organisation et leurs rendements grâce à l'intégration de salariés en insertion**. Les salariés de l'entreprises pouvant se concentrer sur les tâches les plus qualifiées.

**Modalités opérationnelles du projet :**

La démarche VITA Air repose sur deux méthodes précises :

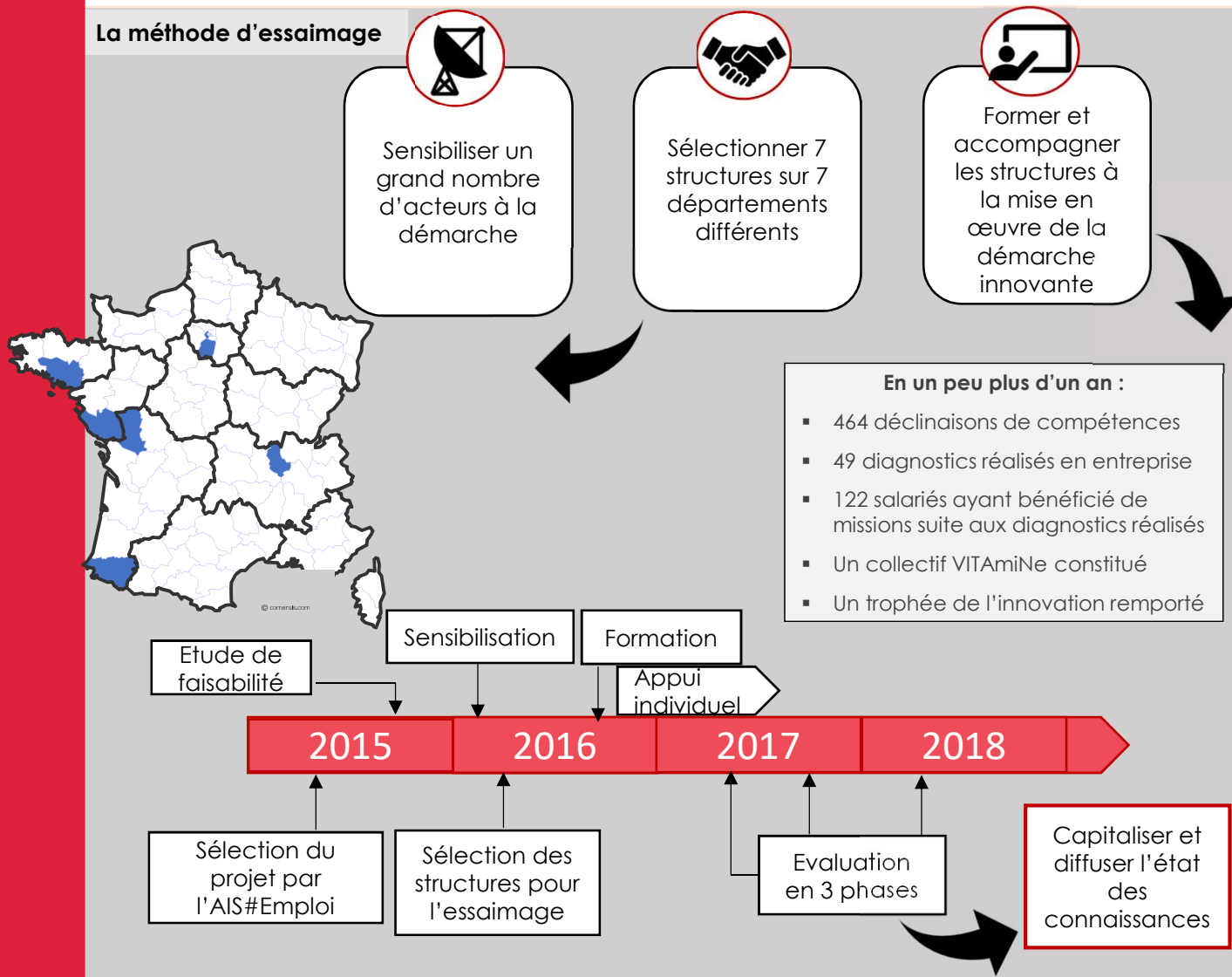
- La **déclinaison des compétences** des salariés en insertion.
- Les **diagnostics de poste** en entreprise.

Grâce à l'outil **COMPAIR**, les compétences des salariés en insertion sont ensuite « croisés » avec les besoins des entreprises dans l'objectif d'aboutir à un **partenariat gagnant-gagnant**.



Deux ans après l'essai animé par l' AIS#Emploi l'ensemble des structures reconnaît **l'incidence positive de la démarche sur la relation avec le secteur marchand et la reconnaissance de l'expertise RH des structures**. Une accélération de la mise en situation de travail des salariés en insertion est perçue.

### La méthode d'essai



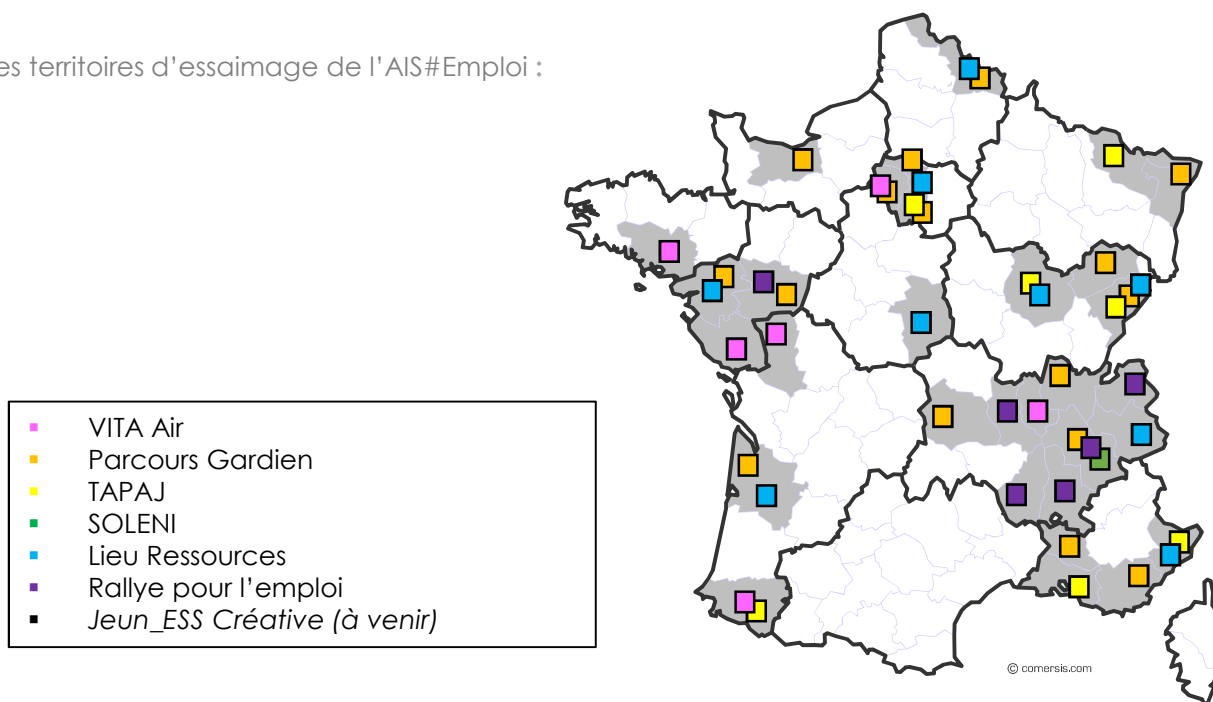
## Qu'est-ce que l'AIS#Emploi ?

Porté par **l'Agence nouvelle des solidarités actives** (statut associatif), ce programme a vocation à accompagner de manière pragmatique les politiques de l'emploi en faveur des chômeurs de longue durée, à travers :

- Le repérage des projets innovants identifiés comme prometteurs compte-tenu de leurs premiers résultats,
- L'essaimage de ces projets auprès d'autres structures sur d'autres territoires,
- L'évaluation de leur impact et leur efficacité et la recherche d'enseignements sur leur pertinence,
- La synthèse et la diffusion de l'état des connaissances auprès des acteurs.

Il s'appuie sur un comité de pilotage composé des membres suivants : DGEFP\*, DGCS, Pôle Emploi, CGET\*, ADF, ARF, partenaires sociaux\*, AG2R LA MONDIALE\* et ProBTP\*. Il a également bénéficié du soutien de Engie et d'Accenture dans le cadre de mécénats de compétences.

Les territoires d'essaimage de l'AIS#Emploi :



L'Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée est soutenu depuis sa création par :

